

20/02/2026

SEMI CANCALE SAINT MALO 2026

REGLEMENT DE LA MANIFESTATION

Le Semi-Cancale Saint Malo est une course à pied sur route d'une distance de 21.097Km.
Départ de Cancale et arrivée à Saint-Malo.

2 EPREUVES AU PROGRAMME 2026

Date de l'évènement : Dimanche 23 août 2026

Communes traversées : Cancale, Saint-Coulomb, Saint-Malo

Distance : 21.097Km

Horaire de départ : Dès 8h jusqu'à 8h50 selon le SAS.

Limite d'âge : 18 ans



SEMI-MARATHON EN INDIVIDUEL

Tarif d'inscription :

- **29 €** pour les licenciés
- **31 €** tarif standard
- **35 €** pour la bourse aux dossards

Nombre total de participants : 6 500

CHALLENGE ENTREPRISES

Tarif d'inscription

- 200 € par équipe, ce prix comprend :
- Une équipe de 4 coureurs
- Le classement établi sur les temps cumulés des 4 participants
- La possibilité de modifier la liste des coureurs jusqu'au 17 août à 19h
- Un dossard au nom de l'entreprise
- Un t-shirt offert à chaque participant de l'équipe entreprise
- Nombre d'équipes : 100 équipes à 200 €

Dossard mécène (sous réserve de confirmation)

- L'organisation étudie la mise en place d'un dossard mécène, dont les modalités définitives seront précisées ultérieurement.
- Une offre limitée à 25 équipes
- Un tarif de 500 € par équipe
- Une contribution ouvrant droit à une réduction fiscale de 60 % conformément à la législation en vigueur
- La délivrance d'un reçu fiscal (CERFA) à l'entreprise

Les coureurs inscrits en formule mécène bénéficieraient :

- D'un t-shirt
- D'une paire de chaussettes

Les conditions définitives feront l'objet d'une communication officielle si le dispositif est confirmé.

L'ORGANISATEUR

L'événement est organisé par le CJF Saint-Malo Athlétisme, association sportive régie par la loi du 1er juillet 1901 relative au contrat d'association. Le club œuvre au développement et à la promotion de l'athlétisme sur le territoire malouin, tant en pratique loisir qu'en compétition, et assure l'organisation technique et administrative de la manifestation.

LABEL BRONZE

Le Semi-Marathon Cancale Saint-Malo 2026 est une épreuve inscrite au calendrier officiel de la Fédération Française d'Athlétisme et bénéficie du **Label Bronze FFA** pour la saison 2026.

À ce titre, l'organisation s'engage à respecter la réglementation des courses sur route définie par la Fédération Française d'Athlétisme.

Les performances réalisées lors de l'épreuve pourront être prises en compte pour les classements officiels, conformément aux règlements fédéraux.

LE PARCOURS

Ce parcours est commun aux deux épreuves, il mesure 21,097 km selon la réglementation de la FFA. Le tracé offre une vue mer sur la majorité du parcours.

INSCRIPTIONS

Les inscriptions aux 2 épreuves sont possibles exclusivement sur la plateforme NEXTRUN.

Modalités d'inscription

L'organisation met en place plusieurs phases d'inscription distinctes.

1. Phase d'inscription individuelle

La première phase d'inscription concernera les participants individuels. Elle ouvrira **le samedi 28 février 2026 à 10h**.

2. Phase d'inscription Challenge Entreprises

La phase d'inscription dédiée au Challenge Entreprises ouvrira **le vendredi 6 mars 2026 à 10h**.

3. Phases de tirage au sort

Plusieurs phases de tirage au sort seront organisées afin d'attribuer les dossards selon les modalités définies par l'organisation.

Le calendrier et les modalités précises de ces tirages seront communiqués ultérieurement.

4. Phase dédiée aux licenciés

Une phase d'inscription spécifique, réservée aux licenciés, est également envisagée.

Les modalités et les dates exactes de cette phase ne sont pas encore définies et feront l'objet d'une communication ultérieure.

Clôture des inscriptions « individuels » : clôture sans préavis

Conditions d'inscriptions :

- **Age des participants :** La course est réservée aux personnes nées en 2008 et avant.
- **Lire et accepter le règlement de la manifestation :** Aucune réclamation ne pourra être faite par le participant allant à l'encontre du règlement présent.
- **Joindre obligatoirement le PPS ou sa licence FFA 2025-2026 avant le 15 août 2026.**
- **Pour les licenciés de la Fédération Française de Triathlon :** Seules les licences émises par la FFA ou affiliées à cette dernière sont acceptées. Les licences relatives au triathlon, n'étant pas affiliées à la FFA, ne pourront pas être validées.
- **Participation et modalités d'inscriptions pour le Challenge Entreprises :** Celui-ci est ouvert uniquement aux personnels des entreprises. Les équipes sont mixtes ou non, composé de 4 coureurs par équipe. Chaque entreprise peut inscrire une ou plusieurs équipes. La modification des participants sera toujours disponible jusqu'à la date de clôture des inscriptions. Il est possible de remplacer des coureurs jusqu'au 20/08/2025 19h. Le paiement se fait au moment de l'inscription sur la plateforme NEXTRUN. Si besoin de facture, faire une demande par mail : semi@cancalestmalo.fr

Le PPS « Parcours Prévention Santé » remplace le certificat médical. Celui-ci à une durée de validité de 1an maximum. Voici le lien direct pour réaliser votre PPS, merci de le déposer sur la plate-forme d'inscription « NextRun » : <https://pps.athle.fr/>

ENGAGEMENTS

En tant que participant, vos engagements se déclinent notamment autour des actes suivants :

- Respecter les villes traversées en prenant conscience qu'elles sont des espaces partagés par tous.
- Respecter les efforts effectués par l'organisation pour intégrer l'événement dans une démarche de développement durable et équitable.
- Respecter les autres concurrents, les bénévoles de l'organisation et d'une manière générale les autres personnes croisées durant le parcours.
- Prendre conscience que vos actes ont une incidence directe sur l'environnement et agir en connaissance de cause.
- Privilégier lors de votre déplacement à l'événement le covoiturage, les transports en commun et les voies ferroviaires.
- Utiliser chaque fois que possible les containers destinés à recueillir les déchets (bouteilles, gobelets...), et ceci au plus près des ravitaillements pour faciliter le travail des bénévoles et le tri des déchets.

BOURSE AUX DOSSARDS

Si la course individuelle est complète, une bourse aux dossards sera mise en place. Les inscrits qui ne peuvent plus courir ont la possibilité de vendre leur dossard à une personne en utilisant la plateforme NEXTRUN. Le remboursement est à la hauteur du prix d'inscription à l'exclusion des frais de gestion. Les dossards cédés, pourront être achetés au tarif de 35€, pour les personnes qui n'ont pas réussi à s'inscrire à temps et souhaitent tout de même participer à la course.

En cas de blessure ou impossibilité de participation à la manifestation pour un autre motif, le coureur inscrit pourra revendre son dossard à un(e) ami(e) de son choix, ou une personne sur la liste d'attente, en passant par le service NEXTRUN : la bourse aux dossards.

Le coureur vendant son dossard ne pourra pas venir récupérer les lots coureurs.

Tarif de revente du dossard : 35€

LES DOSSARDS

- Pour le challenge entreprise : Aucun retrait individuel possible. Seul **le responsable du groupe** peut retirer les dossards pour toute l'équipe.
- Pour la course en individuel : Un participant peut retirer le dossard d'un(e) ou plusieurs ami(e)s seulement si le(s) dossier(s) sont complets et validé(e)s par la plateforme NEXTRUN, et sur présentation de la copie de la pièce d'identité de chacun(e).

Le retrait des dossards aura lieu sur deux jours :

- **Samedi 22 août 2026** : 10h à 19h au Stade de Marville, 22 avenue de Marville 35400 ST MALO
- **Dimanche 23 août 2026** : 6h30 à 8h30 Complexe René Cassin, 27 rue du Stade 35260 CANCALE

ORGANISATION DES DEPARTS

8 Vagues avec **8 horaires** de départ :

- **Vague 1** – 8h00
Élite : - de 1h20
Préférentiels : - de 1h30
- de 1h40
- **Vague 2** – 8h10 : - de 1h47
- **Vague 3** – 8h15 : - de 1h53
- **Vague 4** – 8h20 : - de 1h58
- **Vague 5** – 8h35 : - de 2h04
- **Vague 6** – 8h40 : - de 2h10
- **Vague 7** – 8h45 : - de 2h20
- **Vague 8** – 8h50 : + de 2h20



CHRONOMETRAGE

Le chronométrage sera effectué par une société labellisée par la FFA (CHRONO WEST). Tous les inscrits se verront remettre une puce électronique intégrée à leur dossard. Elle sera initialisée automatiquement sur la ligne de départ pour connaître votre chrono à l'arrivée. Les participants pourront demander la non-publication de leurs données nominatives dans les résultats, le jour même de la course au secrétariat.

TEMPS LIMITE

Les participants disposent d'un temps maximum de 2h45 pour effectuer le parcours du semi-marathon. Il est important de noter que les coureurs seront **arrêtés à mi-parcours** après **1h20 de course**, par un membre de l'organisation. Pour assurer votre sécurité, un « **minibus balais** » est disponible pour vous ramener à la zone d'arrivée. Cependant, il est important de noter que **ce minibus suit la course** et ne propose **pas de retour** direct.

Tout coureur mis hors course décidant de continuer l'épreuve le fera sous **son entière responsabilité** et l'organisation **ne pourra être tenue responsable** en cas d'accident.

Temps limite : 2h45

RAVITAILLEMENTS

Présence de 3 ravitaillements sur le parcours : 5Km, 10Km, 15Km ainsi qu'un ravitaillement après le passage de la ligne d'arrivée.

CLASSEMENT ET RECOMPENSES

Le coureur pourra bénéficier de toutes les récompenses auxquelles son classement lui donnera droit : **le cumul des récompenses sera donc possible.**

Tout coureur qui ne se présente pas aux protocoles est considéré comme renonçant à ses récompenses.

Chronométrage pour les deux épreuves (individuelle et challenge entreprise)

- **Challenge entreprise** : Le classement du Challenge entreprise se fera à partir de l'addition des temps de l'équipe. La remise des récompenses aura lieu le jour de l'évènement. Un trophée pour la **1ère équipe hommes**, la **1ère équipe femmes**, la **1ère équipe mixte**.

Course individuelle : Chronométrage officiel, avec un **classement par sexe et catégories**.

La grille des récompenses est communiquée à titre indicatif. L'organisation se réserve le droit de la modifier à tout moment, notamment dans un sens favorable aux participants, en fonction des partenaires et des dotations obtenues.

GRILLE DES RECOMPENSES						
Scratch (H & F)		1	2	3	4	5
		coupe + 150€	coupe +120€	coupe + 100€	80 €	60 €
1er des catégories suivantes						
Juniors	Espoirs	Master 1 + 2 (40 à 49 ans)	Master 3 + 4 (50 à 59ans)	Master 5 + 6 (60 à 69ans)	Master 7 + 8 (70 à 79ans)	Master 9 et + (80ans et +)
coupe + 50€						
Récompense pour une équipe de 5 coureurs : club ou association (addition des chronos)						
Attention à bien vous inscrire sous le même nom et avec la même orthographe						
Bon d'achat	1ère		2ème		3ème	
	5 x 60€ + coupe		5 x 40€		5 x 20€	

SECURITE ROUTIERE ET SANTE

Le parcours est protégé par des signaleurs avec sur certains sites le concours de la police. Des secouristes sont répartis sur le parcours et un poste de secours est installé à l'arrivée.

Le service médical et les secouristes sont habilités à mettre hors course tout(e) concurrent(e) paraissant inapte à poursuivre l'épreuve.

Le coureur est le premier maillon de la sécurité et s'engage à prendre les précautions d'usage. En cas d'accident, chaque participant s'engage à porter secours et à contacter ou à faire alerter par les membres de l'organisation présent sur le parcours.

Des véhicules "abandon" pourront ramener sur l'aire d'arrivée si besoin.

Les bicyclettes, engins à roulettes et/ou motorisés, suiveurs ou accompagnateurs sont formellement interdits sur le parcours, hormis les véhicules d'organisation et de sécurité, de santé et de secours. Tout coureur qui sera assisté par ce type de moyens est passible de disqualification et de mise hors course.

LOTS COUREURS

Chaque participant se verra remettre, lors du retrait de son dossard (la veille ou le jour de l'épreuve), un **sac à cordon** aux couleurs de la course, ainsi qu'une **flasque de 250mL** réutilisable, destinée à faciliter son hydratation durant l'épreuve.

À l'arrivée, toute personne franchissant la ligne recevra une **médaille**.

PRIME AU RECORD

Si un(e) coureur(se) bat le record de l'épreuve, il/elle aura droit à une prime de record. Celle-ci sera remise sous forme d'un chèque d'un minimum de 200€ lors de la cérémonie de remise des récompenses qui aura lieu à la suite de l'évènement.

Record homme : 1h 05min 42sec

Record femme : 1h 14min 23sec

ASSURANCE ET RESPONSABILITÉ

Responsabilité civile

Conformément à la législation en vigueur, l'organisateur, le **CJF Saint-Malo Athlétisme**, a souscrit une assurance couvrant les conséquences pécuniaires de sa responsabilité civile, celle de ses préposés ainsi que celle des participants au **Semi-Marathon Cancale – Saint-Malo**, organisé le **23 août 2026**.

En ce qui concerne la responsabilité civile des participants, l'intervention de cette assurance est limitée aux accidents qu'ils pourraient causer à l'occasion du déroulement de l'épreuve.

Cette garantie interviendra en complément ou à défaut d'autres assurances dont les participants pourraient bénéficier par ailleurs.

Un justificatif d'assurance pourra être communiqué à tout participant sur simple demande.

Individuelle accident

Il est vivement recommandé aux participants de souscrire une **assurance individuelle accident** couvrant les dommages corporels auxquels leur pratique sportive peut les exposer.

Pour les non-licenciés et les personnes ne disposant pas d'une couverture complémentaire adaptée, l'organisation conseille de souscrire à l'assurance proposée par son partenaire **Assur Connect**, spécialement conçue pour les coureurs.

Cette assurance couvre notamment :

- Les blessures en entraînement et en compétition
- Les frais médicaux
- La responsabilité civile personnelle
- Les frais de recherche et de secours
- L'assistance rapatriement, sur la base des frais réels

Dommmages matériels

L'organisateur décline toute responsabilité en cas de dommages matériels (vol, bris, perte, détérioration, etc.) subis par les biens des participants, avant, pendant ou après l'épreuve.

Une telle assurance peut être souscrite auprès d'Assur-Connect en cliquant ici : <https://running.assur-connect.com/>

Pour toute question contact@assur-connect.com ou +33 01 85 73 31 15.

UTILISATION D'IMAGE

« J'autorise expressément les organisateurs du Semi Cancale Saint-Malo, ainsi que leurs ayants droits comme les partenaires et médias, à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles je pourrais apparaître, prises à l'occasion de ma participation, sur tous les supports y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires, dans le monde entier et pour la durée la plus longue prévue par la loi, les règlements, les traités en vigueur, y compris pour les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée. »

CATASTROPHES NATURELLES & AUTRES CAS DE FORCE MAJEURE

En cas de force majeure, de catastrophe naturelle, d'arrêté préfectoral, de conditions météorologiques défavorables ou extrêmes (notamment canicule, tempête, orage, inondation), ou de toute autre circonstance mettant en danger la sécurité des concurrents, l'association se réserve le droit d'annuler l'épreuve ou de modifier le parcours sans que les concurrents puissent prétendre à un quelconque remboursement.

ENGAGEMENT CONTRACTUEL

Il est important de noter que toute inscription au Semi Cancale Saint-Malo via la plateforme NEXTRUN, implique la prise de connaissance et l'acceptation sans restriction du règlement de la course.

Ce règlement comporte plusieurs articles et dispositions qui visent à garantir la sécurité et le bon déroulement de l'évènement. Il est donc obligatoire de lire ce règlement avant de s'inscrire à la course.

*Semi Marathon
Cancale
Saint-Malo*